



Délibération
FINANCES/JG

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le



ID : 017-211704150-20191106-2019_132BPDM1-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

2019 – 132. BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 29

Jean-Philippe MACHON, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Dominique DEREN, Jacques LOUBIERE, Danièle COMBY, Jean ENGELKING, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Annie TENDRON, Marie-Line CHEMINADE, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD, Philippe CREACHCADEC à Marie-Line CHEMINADE, Gérard DESRENTE à Jean-Philippe MACHON, Marylise MOREAU à Jean-Pierre ROUDIER, Erol URAL à Liliane ARNAUD.

Absente excusée : 1

Brigitte FAVREAU

Secrétaire de séance : Christian SCHMITT

Date de la convocation : 30 octobre 2019

Date d'affichage : 14 NOV. 2019

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget principal,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 24 octobre 2019,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation de la décision modificative n°1 du budget principal, présentée dans le tableau ci-joint et détaillée les documents budgétaires.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 22

Contre l'adoption : 5 (Mme Marie-Line CHEMINADE en son nom et celui de M. Philippe CREACHCADEC, M. Bruno DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, Mme Annie TENDRON)

Abstentions : 7 (M. François EHLINGER, M. Philippe CALLAUD en son nom et celui de Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Mme Laurence HENRY, Mme Josette GROLEAU, M. Serge MAUPOUET, Mme Dominique DEREN)

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Section de FONCTIONNEMENT

Chapitre	Fonction	Service		Nature	Montant
011			-	<i>Total Charges à caractère général</i>	438,00 €
65			-	<i>Total Autres charges de gestion courante</i>	35 000,00 €
023			-	<i>Total virement de section à section</i>	3 101,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					38 539,00 €

Chapitre	Fonction	Service	-	Nature	Montant
				<i>Total Atténuation de charges</i>	30 000,00 €
73			-	<i>Total Impôts et Taxes</i>	1 272,00 €
74			-	<i>Total Dotations et Participations</i>	5 857,00 €
77			-	<i>Total Produits exceptionnels</i>	1 410,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					38 539,00 €

Section d'INVESTISSEMENT

Chapitre	Fonction	Service	Opération	Nature	Montant
20			ESPUB	<i>Total Immobilisations incorporelles</i>	-8 000,00 €
21			MATMOB VEHICULES OBLIREGL	<i>Total Immobilisations corporelles</i>	8 472,00 €
23			TRAVBATI	<i>Total Immobilisations en cours</i>	-5 900,00 €
<i>Total opérations réelles</i>					-5 428,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					-5 428,00 €

Chapitre	Fonction	Service	Opération	Nature	Montant
16			-	<i>Total Emprunts et dettes assimilés</i>	-8 529,00 €
021			-	<i>Total virement de section à section</i>	3 101,00 €
<i>Total opérations réelles</i>					-5 428,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					-5 428,00 €